



Des Juridictions Financières

RAPPORT MORAL, EXERCICE 2015

1. 2015 : Deuxième année d'existence (création en janvier 2014)

Notre association a pour but de « mettre en œuvre toute action concourant à la promotion et à la valorisation de notre fonction de Vérificateurs » (anciennement assistants de Vérification) et de renforcer les liens professionnels entre ses membres (article 2 de nos statuts).

C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire durant cette deuxième année d'existence.

Aujourd'hui, notre association compte 24 adhérents (dont 19 en CRC IDF, 3 NPDC, 1 Corse, et 1 à la Cour), soit 20 % de plus qu'en 2014 (20 personnes), et 6 % des Vérificateurs¹.

Notre conseil d'administration s'est réuni régulièrement (8 fois) durant l'année 2015. Ce qui a permis de mettre en œuvre des actions que je vais passer en revue mais auparavant je voudrais rappeler brièvement le contexte de l'année passée du point de vue des JF et de nos collègues vérificateurs :

-le contexte, c'est d'abord la réforme territoriale qui a largement impactée les chambres régionales en 2015 (fermeture de 3 chambres celle d'Alsace, Epinal et Toulouse) et se sera encore le cas en 2016 avant que ces nouvelles chambres ne trouvent leur rythme de croisière, sachant que de nombreux personnels ne

¹ Pour mémoire, les assistants représentent près d'un quart des effectifs des JF : 424 personnes au 1er mai 2014 (source rapport juin 2014 du groupe de travail) dont 352 en CRTC et 72 à la Cour, réparties selon les catégories (Cat A : 278, Cat B : 128 et 18 Cat C).

resteront pas dans les JF compte tenu des changements géographiques de leur implantation.

-L'autre élément est la parution des conclusions du groupe de travail sur la fonction d'assistant fin 2014 avec la publication de l'instruction du 27 janvier 2015 du Premier président sur la mise en œuvre des propositions du groupe de travail sur les assistants de Vérification, (devenus Vérificateurs des JF depuis le décret du 3/07/2015).

17 propositions ont été retenues avec 3 niveaux de priorité

Priorité n° 1 avec 8 propositions pouvant être mises en œuvre rapidement

- Les 8 propositions l'ont été : encadrement de la relation binômiale, association des vérificateurs à la rédaction des rapports, participation systématique aux délibérés, prestation de serment, mention du nom sur le rapport, changement de dénomination et fonctions éligibles au Graf.

Priorité n°2 avec 4 propositions demandant un complément d'instruction

- Elaboration de fiches de poste type, reconnaissance des fonctions dans une cartographie des métiers, institutionnalisation du rôle de mentor ou de tuteur, et mise à disposition du réseau du conseiller mobilité carrière pour les CRTC.

Priorité n°3 avec 5 propositions nécessitant un examen plus approfondi (faisabilité, opportunité..) ou passant par la mise en œuvre d'un dispositif pilote ou d'une expérimentation²

- Expérimentation en organisation « centre de compétence » d'équipes constituées, en tant que de besoin, dans une logique de mutualisation des compétences des vérificateurs ; mise en place d'équipe de vérificateurs animées par un magistrat, un rapporteur extérieurs ou un vérificateur chevronné ; association au processus de programmation annuelle des travaux ; organisation d'une préparation au tour extérieur pour l'accès au corps des administrateurs civils et enfin conduire une étude sur l'accès au corps des magistrats de CRC (concours interne, accompagnement en vue d'une intégration qu tour extérieur...)

² Selon la DRH ces réflexions ne seront pas engagées avant le 2^{ème} semestre 2016

Notre association avait déjà réagi en décembre 2014 sur chacune des 17 propositions et commenté leur portée.

Nous avons diffusé fin 2014 notre point de vue auprès de nos adhérents et relais sur ces propositions avec l'appui d'un mini questionnaire pour retour d'avis.

Les questions posées portaient sur :

1. Le nouveau nom des assistants
2. L'accès au Graf et les modalités de sélection
3. La reconnaissance de la fonction avec la cartographie des métiers et le tutorat
4. Les échanges et la participation des assistants sur les thèmes :
 - a. Mutualisation des compétences en centre de compétence
 - b. Création d'équipe d'assistant
5. L'accès à l'information sur :
 - a. Les formations diplômantes et qualifiantes
 - b. L'évaluation annuelle des assistants (éléments factuels)
 - c. Le télétravail

Aux trois quarts, les thèmes abordés ont trouvé un écho favorable, les collègues qui ont répondu étaient intéressés pour avoir des informations sur ces sujets, mais nous avons reçu peu de réponse.

2. Les actions réalisées en 2015 par l'association

Nous avons envisagé plusieurs actions à l'issue de notre dernière assemblée d'avril 2015 dont la plupart ont pu être menées.

À ce titre, nous avons eu plusieurs échanges avec le président Terrien (les 18/03/2015 et 11 juin 2015) sur les thèmes suivants :

- réaliser des fiches thématiques pour l'aide à la préparation aux examens professionnels pour les assistants de catégorie C et B
- avancer sur le projet de référentiel métier.

Deux autres rencontres importantes de travail et d'échanges :

- Avec le syndicat des magistrats de CRC : échange du 24 juillet 2015 (mesdames Banderet et Tizon) nous avons évoqué plusieurs sujets concernant les équipes de contrôle (rôle de chacun, frein et avantage du binôme, évolution du métier de vérificateur..), et nous avons également évoqué notre projet de référentiel des métiers et le fait de travailler ensemble sur des projets communs...
- Avec l'association des présidents de CRC : Poursuivre le travail engagé avec les représentants sur la grille du métier

Deux actions n'ont pas pu être réalisées par manque de temps :

- Réflexion et propositions sur la mise en place de " centres de compétence" et d'équipes de vérificateurs/trices".
- Proposition de la création d'atelier -formation -information pour échanger sur nos expériences professionnelles.

Sur le volet communication :

- Nous avons pu réaliser une deuxième plaquette d'information en juin 2015
- Nous avons actualisé à plusieurs reprises notre site internet <http://2ajf.jimdo.com/>
- Par contre, nous n'avons pas eu de réponse à notre demande d'entretien du Premier Président (courrier adressé le 29 mai 2015) par lequel nous souhaitons lui présenter notre association et à cette occasion tenter de réactiver la possibilité d'être référencé sur l'intranet de la Cour (Par'cours).

En conclusion,

En 2015, nous aurons établi des rendez-vous réguliers avec des partenaires et institutionnels (président de la CRC IDF, association des présidents de CRC, syndicat des JF unifié...). Mais nous rencontrons encore des difficultés pour être visibles.

Nous aurons aussi favorisé des échanges entre vérificateurs au sein de la CRC IDF, mais il faudra aller plus loin que la chambre d'IDF (très représentée) et dans la mesure de nos moyens aller prospecter les autres CRC et la Cour car notre site internet et notre plaquette d'information ne suffisent pas à nous faire vraiment connaître, surtout en l'absence de possibilité de diffusion.

Il nous faut maintenant poursuivre et mener des actions qui montreront notre détermination, chaque fois que cela nous semble possible, d'être présent pour défendre notre fonction, promouvoir et valoriser notre métier de Vérificateurs des JF.

C'est ce que nous avons fait avec le projet de cartographie³ du métier de vérificateur, élaboré par les membres du conseil d'administration qui sera présenté pour avis et discussion à l'AG.

C'est ce que nous ferons aussi avec la réflexion sur l'expérimentation et la reconnaissance de travaux qui mettent en valeur notre fonction avec par exemple l'atelier de réflexion sur la mise en place de centre de compétence et d'équipe de Vérificateur, sur le télétravail, ou encore sur la relation du binôme magistrat – Vérificateur, et l'atelier de formation pratico-pratique sur un thème de contrôle donné.

En tout cas, c'est ce que nous projetons de faire avec vous pendant l'année 2016.

Noisiel, le 26 janvier 2016

Le président,

Denis Poissonnet

³ Pour information, un groupe de travail doit être constitué début 2016 pour rendre des conclusions au cours du 2^{ème} semestre de l'année sur la cartographie du/des métiers de vérificateur.